

Préavis du Comité de direction N°17-2017

Demande de crédit de CHF 280'000.- pour le développement du Casino Théâtre de Rolle sur quatre années

Rapport de la commission devant prendre position sur la demande d'un crédit pour le développement du Casino Théâtre de Rolle.

La commission ad hoc composée de :

-M. Serge Schmidt (Tannay)

-Mme Evelyne Vogel (Trélex)

-Mme Danielle Collomb (Tartegnin)

-M. Michel Girardet (Gland)

-M. Thomas Marchand (Coppet) s'est réunie le 1^{er} mai dans les locaux du Conseil Régional où le responsable de la politique culturelle régionale Gérard Produit l'a accueillie.

Monsieur Produit a rappelé que l'Association du Casino Théâtre de Rolle avait été constituée en 2013 et que sa direction avait, depuis, su développer ce lieu culturel. Dynamique, ce petit théâtre à l'italienne de 230 places a su varier son offre. En 2015 il a présenté 18 productions dont 4 créations, 2 soirées de concert sur la terrasse, 1 journée de contes destinée aux familles et présentés 2 spectacles dans les écoles. En 2016 se sont ajoutées les 7 Toiles du Casino et les 7 Ciné- Seniors.

Gérard Produit a expliqué que depuis 2014 une convention tripartite liait l'Association du Casino, la commune de Rolle et le Conseil Régional. Par le biais de cette convention Régionyon allouait un montant annuel de CHF 50'000 au Casino Théâtre.

Afin que le Casino Théâtre puisse anticiper et établir un plan financier sur le long terme, le CODIR propose que le Conseil Régional soutienne le Casino à raison de CHF 70'000 annuellement et cela pour les 4 années à venir, soit un montant total de CHF 280'000.

Une convention quadripartite lierait, de 2018 à 2021, le Casino Théâtre de Rolle, la commune de Rolle, le Conseil Régional et le canton.

La clé de répartition de l'aide régionale s'articulerait comme suit : CHF 160'000 inclus dans le budget et CHF120'000 payés par le FRET (fond régional d'équipements touristiques).

La Commune de Rolle verserait CHF 1'332'700.

Le canton par le biais du SERAC (service des activités culturelles) verserait CHF 100'000.

Dans ses projections sur 4 ans le Casino Théâtre pense pouvoir équilibrer ses comptes. La direction estime son budget de fonctionnement entre CHF 573'918 et CHF 597'971. Les entrées de la billetterie et du sponsoring

rapporteraient de CHF 119'500 à CHF132'000. Les aides communales, régionales, cantonales et les dons de la loterie romande assureraient la balance des comptes.

Cet apport financier ne serait pas un chèque en blanc. L'Association devra respecter les objectifs définis par la politique culturelle de Région Nyon comme promouvoir la création novatrice, faire appel à des artistes professionnels régionaux, diversifier l'expression artistique, être dynamique, favoriser la médiation auprès de divers publics, développer des collaborations entre institutions.

Conclusion :

Au vu des explications de Gérard Produit, ayant étudié les comptes, les rapports d'activités et les projections du Casino Théâtre pour les 4 ans à venir, la commission ad hoc donne un avis favorable au préavis N°17-2017 déposé par le CODIR, relatif à une demande de crédit de CHF 280'000 pour le développement du Casino Théâtre de Rolle sur 4 ans.

Le montant est décomposé comme suit :

CHF 160'000 sur le budget

CHF 120'000 sur le FRET.

Vœu :

La commission émet le vœu que la participation cantonale via le SERAC s'élève à CHF 120'000.

Au nom de la commission :

Serge Schmidt

Michel Girardet

Evelyne Vogel

Thomas Marchand

Danielle Collomb rapporteur